



Cancoires Indépendants de Belmont-sur-Lausanne (CIB)

Procès-verbal de l'assemblée générale
du 22 septembre 2021, 19h30, Grande salle

Présents : Mmes Breduillieard, Chabrier, Chatelan-Daubercies, Gillard,
(31 membres actifs) Grossenbacher H., Gygi, Raemy, Rainotte, Ramoni-Perret, Schiesser,
Steffen Bolay, Suzat, Zeller, Zoia
MM. Annese, Bartolacelli, Blin, Bolay, Cuche, Da Silva, De Pierri,
Favre J-Cl., Fleischer, Grossenbacher B., Guignard, Markides, Marrel,
Michelet, O'Neil, Roth, Torjman

Excusés : Mmes Aubert, Braendle, de Watteville M., Fogoz, Greiner, Juillerat Ch.,
(35 personnes) Mangold, Manne, Parrain, Recchia, Zamaros
MM. Belardinelli, Bérard, Boggio, Bovey, Buergin, Bugnon, Crivelli,
Favre G., Gabella, Henchoz, Juillerat S., Kalogeropoulos, Latorre, Le
Cann, Mayor, Mettraux, Meyer, Monsutti, Muheim, Nicolet, Pfefferlé,
Ruchet, Schaer, Vallotton

Absents : 19 personnes n'ont pas répondu au questionnaire de participation
avant l'assemblée et 3 personnes inscrites ne sont pas venues

Ordre du jour :

- 1) Nomination de 2 scrutateurs pour la soirée
- 2) Acceptation de l'ordre du jour
- 3) Acceptation du Procès-verbal de l'assemblée du 28 mars 2019
- 4) Rapport d'activités des années 2019/2020
- 5) Rapport sur les élections 2021, résultats et discussion
- 6) comptes 2019/2020 : rapport du trésorier et des vérificateurs des comptes
- 7) Etat de la liste des membres actifs et sympathisants
- 8) Site internet et réseaux sociaux
- 9) Cotisations 2021
- 10) Budget 2021
- 11) Activités 2021
- 12) Modification des statuts :
 - Article 19 : composition du comité. Adjonction d'un point 6 (présence facultative d'un membre de la Municipalité et du Président du Conseil, pour autant qu'ils soient membres des CIB)
 - Article 10 : pas de doubles mandats dans les commissions permanentes suivantes du Conseil communal :
 - Commission des finances (CoFin)
 - Commission de gestion (CoGest)
 - Commission consultative d'urbanisme (CCU)
 - Commission consultative des affaires régionales (CCAR)
 - Pour les conseiller(ère)s membres des CIB
- 13) Elections statutaires
 - du Comité
 - du Président
 - des vérificateurs des comptes
- 14) Divers

Assemblée générale

Le Président J-P Bolay ouvre la séance à 19h40 en saluant l'assemblée, les membres de la Municipalité, le Président du Conseil communal ainsi que les membres présents pour la première fois, qui se sont déplacés pour cette 6^{ème} AG depuis la création des Cancoires Indépendants.

Il remercie aussi les 35 personnes qui se sont excusées.

Il rappelle que seuls les membres actifs ont le droit de vote, ce qui ne posera pas de problèmes vu qu'aucun membre sympathisant n'est présent.

Il informe que les chaises ont été disposées de manière à respecter les règles Covid en vigueur et que le masque reste obligatoire tout au long de la soirée ; il pourra cependant être enlevé lors de la prise de parole. Malheureusement aucun apéritif n'est prévu après l'assemblée, Covid oblige.

1) Nomination de 2 scrutateurs

MM. Blin et Markides se proposent comme scrutateur et en sont remerciés.

2) Acceptation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

3) Procès-verbal de l'assemblée du 22 mars 2018

Le procès-verbal, qui peut être consulté sur le site www.cancoires.ch, est accepté à l'unanimité.

Remerciements à sa rédactrice.

4) Rapport d'activités des années 2019-2020

Le Président informe que suite à l'annulation de l'assemblée générale de 2020 (restrictions Covid), ce sont 2 années qui seront passées en revue.

2019

1^{er} semestre 2019 : le site internet a été remis à jour.

2^{ème} semestre : afin de donner suite à la proposition de M. Nicolet, un « tous ménages » a été envoyé à la population pour faire connaître le site internet et rappeler l'existence des Cancoires Indépendants.

Remerciements à M. Da Silva pour son travail.

Activités extérieures :

31 août : stand au bâtiment administratif dans le cadre des festivités de l'année de milice. Très peu de fréquentation !

18 décembre : fenêtre de l'Avent, 25 personnes ont fait un passage amical, 2 adhésions aux CIB ont été enregistrées.

14 novembre : M. Muheim, membre du comité des CIB, fait part de sa démission avec effet immédiat et annonce peu après qu'il quittera la Municipalité pour fin juin 2020.

Le Comité remercie M. Gustave Muheim pour toutes les années passées au sein du Comité des CIB et pour ses conseils avisés

2020

Le début d'année est marqué par l'élection complémentaire à la Municipalité dont le 1^{er} tour a eu lieu le 21 juin.

3 membres des CIB et du Conseil communal (CC) s'annoncent, à savoir dans l'ordre alphabétique :

Mme Caroline Aubert, MM. Didier Bérard et Jean-Claude Favre.

Un « tous ménages » est distribué à la population le 23 mars permettant aux candidat(e)s de se présenter ; chacun(e) a pu déposer un texte de son choix sur le site des CIB, accessible sous l'onglet « élections ».

La population a élu M. J-Cl. Favre à la Municipalité et Mme Greiner est devenue la nouvelle Syndique de la commune de Belmont.

A mi-mai un questionnaire est envoyé aux conseillers et conseillères afin de savoir qui restera candidat à l'élection pour la nouvelle législature 2021-2026.

Les réponses obtenues début juin ont permis au comité de se faire une idée de la situation et de se mettre à la recherche de nouveaux candidats.

Dés la fin de l'automne, le comité s'est consacré aux élections de 2021.

5) Rapport sur les élections 2021, résultats et discussion

Votre Comité a jugé utile de mettre ce point à l'ordre du jour pour avoir votre avis sur les actions qu'il a entreprises.

Le Comité a intensifié son travail dès novembre 2020 et a sollicité les conseils d'un spécialiste en communication pour préparer les élections de 2021.

Ce fut la douche froide, tant le travail à accomplir se présentait comme une montagne !

Le Comité a priorisé un certain nombre d'actions et en a repoussé d'autres à plus tard.

M. Michelet, membre de la Municipalité, est venu soutenir le Comité et l'a accompagné dans toutes ses séances.

Le Président adresse ses remerciements aux membres du Comité, à M. Michelet ainsi qu'à M. Steve Guenat, graphiste à Mézières, pour ses conseils éclairés.

Résultats concrets des démarches réalisées :

- Apparition du slogan « AGIR ENSEMBLE » avec flyer pour rappeler qui sont les Cancoires Indépendants de Belmont, faire connaître nos engagements et recruter de nouveaux membres
- Questionnaire aux membres des CIB pour « étoffer » nos engagements
- Choix de 5 candidat(e)s sur 7 à l'élection à la Municipalité par un vote par correspondance (impossibilité de se rencontrer en lien avec les mesures Covid)
- Le succès fut au rendez-vous : 68 bulletins de vote valables sur 77 envoyés, soit un retour de 88,3%
- Création d'une affiche pour l'élection au CC
- Création d'une affiche pour l'élection à la Municipalité
- Flyer sous forme de dépliant, présentant les 60 candidats(e)s à l'élection au CC et les 5 candidats(e)s à la Municipalité, avec, au dos, plus de détails sur nos engagements
- Flyer de présentation des candidat(e)s à la Municipalité. La totalité des textes ont été conçus par les candidat(e)s
- 2 matinées de contact avec la population devant la pharmacie, en présence des candidat(e)s à la Municipalité ; distribution de solution hydroalcoolique avec notre logo « AGIR ENSEMBLE »
- Flyer de remerciements à la population après les élections.

Les élections de 2021 ont vu l'apparition de deux nouveaux partis, soit l'UDC et les Verts qui ont tous les deux présenté des candidat(e)s à la Municipalité.

Résultats :

Municipalité : les 5 candidat(e)s des CIB à la Municipalité ont été élu(e)s au 1^{er} tour (succès inespéré !)

Conseil communal : CIB 43 élu(e)s
Verts 13 élu(e)s
UDC 4 élu(e)s

Quelles conclusions tirer ?

La population a fait confiance à la Municipalité en place en lui accordant un nouveau mandat de 5 ans et elle a souhaité l'arrivée de nouvelles idées au sein du CC ; à nous de nous montrer à la hauteur de la tâche qui nous attend.

Cette campagne électorale a coûté plus de CHF 8'000.-, soit plus qu'une année de cotisations. Le Comité a aussi réalisé qu'une campagne commence dès le début de la législature et implique des moyens financiers en conséquence.

La parole est donnée à l'assemblée pour avoir son retour sur cette campagne.

M. Markides signale qu'au début il était inquiet pour les CIB quand il a vu apparaître les affiches des 2 autres partis, sachant qu'à Belmont « nous n'avions pas l'habitude de voir cela ! » ; il a été rassuré quand il a vu les affiches des CIB et il remercie du travail accompli.

Personne d'autre ne prend la parole, même à la question : y a-t-il des critiques ?

L'assemblée remercie le Comité par des applaudissements.

6) Comptes 2019-2020 rapport du trésorier et des vérificateurs de comptes

M. Bartolacelli, trésorier, présente les comptes :

2019 se boucle avec un bénéfice de CHF 2'971.25

2020 se boucle avec un bénéfice de CHF 2'324.10

Il rappelle que ces deux dernières années et malgré de nombreux rappels, certaines cotisations dues au 30 juin n'ont été versées qu'en décembre. C'est la situation des membres au 1^{er} janvier qui fait foi pour la cotisation (même si l'on démissionne ou déménage en cours d'année).

Question de M Grossenbacher : serait-il possible d'avoir une attestation de paiement des cotisations ?

Réponse du Comité : oui, il suffit de la demander. Précision est donnée en ce qui concerne les impôts : la cotisation n'est pas déductible, car les CIB ne sont pas reconnus comme parti fédéral ou cantonal.

Mme Zoia précise que la cotisation des sympathisants peut être déduite des impôts comme don. Le Président fait part de son scepticisme, l'acceptation ou non dépend du bon vouloir de l'administration des impôts.

M. J-Cl. Favre indique que les vérificateurs des comptes (M. Belardinelli et lui-même) se sont rencontrés avant la séance, qu'ils ont contrôlé l'exactitude des comptes en rapport avec les pièces comptables et qu'ils remercient le trésorier des réponses à leurs questions.

M. Favre propose à l'assemblée d'accepter les comptes de 2019 et 2020 tels que présentés et de donner décharge au trésorier, au Comité et aux vérificateurs.

Les comptes sont soumis au vote et acceptés à l'unanimité.

7) Etat de la liste des membres actifs et sympathisants

M. Bartolacelli informe que notre groupement compte 73 membres actifs et 15 membres sympathisants

8) Site internet et réseaux sociaux

M. Da Silva confirme que cette année a effectivement été un défi dans tous les sens du terme.

Le Comité a dû repenser la stratégie de communication digitale en s'appuyant sur le site internet et sur les réseaux sociaux.

M. Da Silva précise que notre site internet a reçu un nombre record de visites atteignant un pic de 1900 visiteurs pendant le mois de février 2021.

La nouvelle page Facebook a également eu un franc succès avec plus de 4600 visiteurs pendant le week-end qui a précédé les élections.

Les publications des CIB ont été visualisées plus de 30'000 fois depuis la création de la page Facebook (en janvier 2021).

Il remercie tous les candidat(e)s qui se sont prêté(e)s au jeu des messages texte, audio ou vidéo ainsi que Mme Grossenbacher et M. Torjman de leur engagement à promouvoir nos actions sur les réseaux sociaux pendant toute la durée de la campagne.

Il signale que la nouvelle stratégie de communication digitale a fait ses preuves et continuera à s'étoffer au cours des prochains mois.

9) Cotisations 2021

Le Président rappelle que nous avons eu de grosses dépenses lors de la campagne électorale et que le budget 2021, qui sera commenté, présente une perte ; les activités futures entraîneront également des coûts certains.

Pour ces raisons, le Comité propose une adaptation des cotisations pour 2021 comme suit :

Membres actifs : CHF 80.- (au lieu de 50.-)

Les jeunes jusqu'à 25 ans, en apprentissage ou aux études sont dispensés de cotisations sur demande

Membres sympathisants : CHF 20.- (inchangé)

Les dons sont bien entendu acceptés avec plaisir et remerciements.

Cette proposition d'adaptation est soumise au vote et acceptée à l'unanimité.

10) Budget 2021

M. Bartolacelli présente le budget 2021 qui, en tenant compte de la nouvelle cotisation, s'avère être déficitaire de CHF 4'420.-.

Le budget est soumis au vote et accepté à l'unanimité.

Remarque : les cotisations 2021 de CHF 80.- sont à payer pour fin novembre 2021.

Merci à toutes celles et ceux qui ont déjà versé CHF 50.- de faire le versement du solde à la même échéance.

11) Activité 2021

Le Président rappelle que le 1er semestre 2021 a été consacré aux élections.

Il propose de passer à l'étape de concrétisation de certains de nos engagements qui figuraient au dos de la brochure de présentation des candidat(e)s à l'élection, en créant des groupes de travail pour les 3 thèmes suivants :

- 1) Dynamiser l'esprit villageois en favorisant le dialogue au sein de la population
- 2) Mettre sur pied un marché hebdomadaire de produits locaux
- 3) Susciter la création d'une plateforme de rencontres au profit des entreprises locales

Les membres intéressés pourront faire part de leurs idées en intégrant l'un ou l'autre des groupes de travail qui seront constitués. Les intéressé(e)s sont prié(e)s de s'inscrire sur

info@cancoires.ch jusqu'au 17 octobre 2021.

Le Président des CIB, fait part de quelques réflexions personnelles :

« Les CIB sont maintenant représentés par 43 personnes au CC. Une première érosion a eu lieu et nous devons absolument montrer que nous sommes une force qui compte dans la commune. Comme déjà dit, les futures élections se préparent dès aujourd'hui !

Comment y parvenir :

- En étant présent(e)s aux séances du Conseil communal pour soutenir notre Municipalité et faire part de nos opinions face aux autres partis. Ne pas oublier de s'excuser en cas de non-participation au CC.*
- En tant que membres du CC, nous sommes les représentants de la population, population qui peut avoir envie de nous connaître et de dialoguer avec nous. A ce sujet, permettez-moi de vous faire part de mon étonnement ! Sur le site de la commune consacré aux membres du CC, je constate que 18 personnes n'ont pas jugé utile de donner leur photo, alors qu'elles l'avaient fait pour notre flyer des élections. Je les remercie par avance de combler cette lacune. C'est aussi une façon de montrer notre cohésion.*
- Participer aux manifestations organisées par les CIB. Je m'étonne quand même que 22 personnes n'aient pas donné signe de vie suite à l'invitation pour cette assemblée.*

C'est par des actions qui parfois semblent insignifiantes que nous montrerons que nous sommes un groupement qui en veut !! Notre relation avec les autres partis nous permettra de mener des actions en conséquence.

12) Modifications des statuts

2 propositions sont à l'ordre du jour.

Première proposition :

Le Président signale qu'avoir un membre de la Municipalité au sein du Comité, (ce qui était le cas avant la démission de M. Muheim) s'est avéré utile comme relais auprès de nos autorités. C'est la raison pour laquelle M. Michelet, Municipal et membre des CIB, a joué ce rôle pendant toute la période électorale.

Dans le même ordre d'idées, une relation suivie avec le/la Président(e) du Conseil communal est utile et nécessaire.

Le Comité est conscient que ni un/une membre de la Municipalité, ni le/la Président(e) du CC ne veulent faire partie du Comité des CIB pour des questions de charge de travail. Afin de préserver les relais tels que mentionnés, il vous propose d'ajouter un point 6 à l'article 19 des statuts, qui concerne la composition du Comité.

A savoir :

Point 6)

Font partie du Comité de droit et sans élection, avec présence facultative : un ou une délégué(e) de la Municipalité et le ou la Président(e) du Conseil communal pour autant que ces deux personnes soient membres actifs des Cancoires Indépendants de Belmont.

La proposition de texte est soumise au vote et acceptée à l'unanimité.

Deuxième proposition :

Depuis l'avènement des partis, le Comité s'est intéressé de plus près à la composition des commissions permanentes et a constaté que certain(e)s conseiller(ère)s siégeaient parfois dans deux commissions différentes. Sachant que nous devons maintenant partager les sièges des commissions avec différents partis politiques et dans l'idée d'offrir plus de disponibilités dans les commissions, le Comité propose de compléter l'article 10 des statuts comme suit :

Les membres des CIB faisant partie du Conseil communal ne peuvent pas accepter un double mandat dans les commissions permanentes suivantes :

- Commission des finances (CoFin)*
- Commission de gestion (CoGest)*
- Commission consultative d'urbanisme (CCU)*
- Commission consultative des affaires régionales (CCAR)*

Mme Ramoni souligne qu'inscrire cela dans nos statuts reviendrait à nous fermer des portes. En effet, dans le cadre de son expérience professionnelle, elle confirme que parfois certains partis peinent à trouver des personnes motivées pour certaines commissions ; interdire le double mandat au niveau de nos statuts signifierait que si cette situation se produit, nous serions obligés de modifier nos statuts dans l'urgence, ce qui n'est pas simple.

Plusieurs personnes prennent la parole et abondent dans le même sens.

Le Comité, convaincu par les arguments de l'assemblée, décide de retirer cette proposition de modification. C'est par le dialogue avec les commissions mentionnées qu'il privilégiera la non-cumulation de mandats dans la mesure du possible.

13) Elections statutaires

- du Comité

Les membres du Comité actuel, à savoir : Mme Sandra Gillard, MM. Jean-Charles Bartolacelli, Jean-Pierre Bolay, Helder Da Silva et Alfred Roth

se représentent pour un nouveau mandat.

Face au travail qui nous attend pour la prochaine législature, le Comité propose deux nouvelles candidatures féminines, à savoir :

Mme Caroline Aubert et Mme Hannah Grossenbacher

Aucune autre personne ne se présentant et le vote à bulletin secret n'étant pas demandé, c'est donc un Comité de 7 personnes qui est soumis au vote.

Le nouveau Comité est élu par l'ensemble de l'assemblée avec une abstention.

M. Torjman ne comprend pas que le Comité ait choisi de nouveaux candidats sans que les membres des CIB n'aient pas été informés à l'avance. Le Président lui explique que le Comité a cherché de nouveaux candidats en fonction des tâches qui nous attendent. Rien n'empêche par contre qu'une personne manifeste son envie d'intégrer le Comité.

- du Président

Le Président rappelle qu'il a été élu à la présidence peu après la création des CIB et suite au décès de Marc-Etienne Favre. Il remercie l'assemblée de la confiance qui lui a été témoignée année après année ainsi que les membres du Comité pour leur soutien.

Un président ne fait pas tout, mais il peut donner une direction, une tendance. Après six années de présidence, j'ai donc proposé au Comité de quitter la présidence (tout en restant membre du Comité), afin qu'une autre personne reprenne les rênes des CIB.

J'ai donc le plaisir de vous soumettre la candidature d'Alfred Roth comme nouveau Président des CIB. Alfred a été à mes côtés en tant que Vice-Président et je suis persuadé qu'il est la personne idéale pour mener notre groupement vers de nouveaux horizons.

M. Roth est élu par acclamation. Il remercie ensuite l'ancien Président du travail accompli.

D'entente avec le nouveau Président, M. Bolay poursuivra l'ordre du jour jusqu'au dernier point.

- des vérificateurs des comptes

Conformément à la nouvelle formule, M. J.-Cl. Favre se retire et le Président le remercie de son travail et de ses conseils très utiles.

M. Belardinelli devient no 1

M. Schaer, actuel suppléant, devient no 2

M. Cuche se propose comme suppléant.

Ils sont tous les trois élus à l'unanimité.

14) Divers et propositions individuelles

Mme Zoia demande au Comité de veiller à l'utilisation de l'écriture inclusive et se demande s'il ne faudrait pas chercher une formulation au féminin du mot Cancoires.

Le Président lui répond que « Cancoire » est le surnom des habitants de Belmont, femmes et hommes confondus.

Quant à l'écriture inclusive, nous y veillons, mais l'affaire n'étant pas simple, il peut y avoir des erreurs. Toutes nos excuses.

Mme Gillard, secrétaire, souhaite avoir des retours si un(e) membre estime que les choses auraient dû être écrites différemment. C'est un apprentissage pour toutes et tous !

M. O'Neil, informe que, si besoin est, il peut proposer ses services pour un programme informatique qui faciliterait le suivi et la gestion des envois divers par courriel.

M. Da Silva le contactera pour avoir plus d'informations.

M. Blin propose de demander plus souvent l'aide des membres des CIB pour les tâches déléguables, plutôt que d'avoir toujours recours aux mêmes personnes.

Le Président lui répond qu'un pas a été franchi avec les groupes de travail qui seront constitués et il qu'il ne faut pas hésiter à proposer ses services, la porte est toujours ouverte.

M. Torjman rappelle l'importance de participer aux diverses activités organisées sur la commune, afin de se faire connaître de la population.

M. Bartolacelli abonde dans ce sens et s'étonne à son tour que 22 membres des CIB n'aient donné signe de vie pour cette assemblée.

M. J-Cl. Favre confirme que la communication reste importante. Il rappelle la possibilité d'utiliser la double page du journal « Le Courrier » dédiée à la Commune de Belmont chaque mois. Cela pourrait être un canal d'information aussi pour les CIB.

Mme Grossenbacher rappelle l'importance du message que nous aurons donné tout au long de cette législature lors de l'arrivée, très probable, d'autres partis politiques dans cinq ans.

M. Michelet propose que le Comité rencontre les membres des CIB du CC, afin de discuter des « lignes directrices » des CIB tout en faisant attention à ne pas avoir un « dirigisme de parti ». Les CIB ont une notion d'indépendance vis-à-vis des partis politiques, mais sont les représentants de l'opinion de la population de Belmont.

M. Cuche confirme qu'il est parfois difficile de guider les gens dans une direction sans qu'ils se sentent « forcés ».

Plusieurs personnes abondent dans l'idée de cette ou de ces éventuelles rencontres.

Suite à cette discussion, le Comité organisera tout prochainement une séance avec les membres des CIB du CC. La date de la rencontre sera communiquée sous peu.

Le Président rappelle l'importance d'être préparé pour les séances du CC (sous-entendu d'avoir pris connaissance des documents remis avec la convocation) et d'être présent(e) aux séances au Conseil communal.

M. Roth, nouveau Président, insiste sur le point 11 de l'ordre du jour et rappelle à chaque personne présente (ou absente) de ne pas hésiter à se manifester pour participer à l'un ou l'autre des groupes de travail.

La séance est levée à 21h10 avec les remerciements du Président sortant pour la participation active et constructive de l'assemblée.

Secrétaire
Sandra Gillard

Pour le Comité
J-P Bolay, Président sortant
A. Roth, nouveau Président

Fait à Belmont le 1^{er} octobre 2021